**Rapport du concessionnaire**

**selon LcFH**

Le présent canevas de rapport mentionne les informations minimums qui sont attendues. Le concessionnaire est libre d‘ajouter d‘autres informations. Les communautés concédantes ou le Canton se réserve le droit de demander des informations complémentaires si nécessaire.

**Aménagement hydroélectrique**

**de**

**XXXXXX**

**No XXXXXX**

**Communautés concédantes**

XXXXX

XXXXX

XXXXX

**Concessionnaire**

XXXXX

jj.mm.aaaa

Table des matières

[1. Objectif du rapport 3](#_Toc531861014)

[2. Communautés concédantes et concessionnaire 3](#_Toc531861015)

[3. Concessions et échéance 3](#_Toc531861016)

[4. Obligation d'entretien 3](#_Toc531861017)

[5. Description de l'aménagement 3](#_Toc531861018)

[6. Historique de l'aménagement 3](#_Toc531861019)

[7. État général de l’aménagement 3](#_Toc531861020)

[8. Travaux d’entretien 4](#_Toc531861021)

[8.1. Stratégie d’entretien 4](#_Toc531861022)

[8.2. Travaux d’entretien réalisés 4](#_Toc531861023)

[8.3. Travaux d’entretien prévus 4](#_Toc531861024)

[8.4. Gestion des sédiments 4](#_Toc531861025)

[8.5. Gestion de l’entretien écologique 4](#_Toc531861026)

[8.6. Mesures concernant les techniques de l’information et de la communication (TIC) 4](#_Toc531861027)

[9. Investissements 4](#_Toc531861028)

[9.1. Investissements réalisés 4](#_Toc531861029)

[9.2. Investissements prévus 4](#_Toc531861030)

[10. Productible 4](#_Toc531861031)

[10.1. Historique de l’hydrologie 5](#_Toc531861032)

[10.2. Historique de la production d'électricité 5](#_Toc531861033)

[10.3. Historique de la disponibilité / indisponibilité 5](#_Toc531861034)

[10.4. Historique du nombre de démarrages par groupe 5](#_Toc531861035)

[10.5. Historique du taux de charge 5](#_Toc531861036)

[10.6. Historique de la puissance théorique 5](#_Toc531861037)

[11. États financiers 5](#_Toc531861038)

[11.1. Budget 5](#_Toc531861039)

[11.2. Valeur de l'aménagement selon art. 56 LcFH 5](#_Toc531861040)

[12. Analyse de risques 5](#_Toc531861041)

[13. Visite des experts 5](#_Toc531861042)

[14. Conclusion 6](#_Toc531861043)

# Objectif du rapport

# Communautés concédantes et concessionnaire

# Concessions et échéance

Y compris les diverses conventions

# Obligation d'entretien

Selon art. 55 al. 3 LcFH

# Description de l'aménagement

Description de l’hydrologie, schéma de l’aménagement, caractéristiques techniques en détail, y compris (si applicable)

* + Année de construction,
	+ Date de mise en service,
	+ Date dernière révision majeure, et
	+ Fournisseur

pour les parties essentielles de l’aménagement, notamment

* + Barrages / lacs de retenues
	+ Passes à poisson (dévalaison, montaison)
	+ Prises d’eau,
	+ Dessableurs
	+ Vannes de sécurité,
	+ Galeries d’amenée,
	+ Châteaux d’eau et chambres d’équilibre
	+ Vannes de tête / Vannes de groupe,
	+ Conduites forcée,
	+ Turbines,
	+ Pompes,
	+ Alternateurs,
	+ Postes HT,
	+ Transformateurs principal et auxiliaire,
	+ Automatisme,
	+ Postes de commande,
	+ Installations pour prestations de services système,
	+ Bâtiments,
	+ Accès aux différents sites (routes).

# Historique de l'aménagement

Remarque : La revue « Schweizerische Bauzeitung » constitue une bonne source de documentation.

# État général de l’aménagement

Y compris l’évaluation de la Commission paritaire d’experts.

# Travaux d’entretien

## Stratégie d’entretien

Description de la stratégie d’entretien actuellement établie, nombre et formation des employés d’entretien et dépenses de personnel. Prise en considération du développement durable.

## Travaux d’entretien réalisés

Travaux d’entretien réalisés (planifiés et imprévus) depuis le dernier rapport (ou durant les 20 dernière années) comprenant libellés, dates et coûts (OPEX effectifs). Si les travaux d’entretien ont été effectués par des tiers, ils doivent également être présentés en détail.

## Travaux d’entretien prévus

Travaux d’entretien prévus jusqu’à la fin des concessions et, à titre indicatif, 20 ans après la fin des concessions comprenant libellés, planning et coûts (plan OPEX). Si les travaux d’entretien seront effectués par des tiers, ils doivent également être présentés en détail.

## Gestion des sédiments

Régimes des purges, surveillance, monitoring, coûts.

## Gestion de l’entretien écologique

Espace cours d’eau, seuils, extractions, berges, bisses de dotation, passes à poisson, etc.

## Mesures concernant les techniques de l’information et de la communication (TIC)

Description de l’infrastructure TIC (technique et infrastructure de contrôle-commande, etc.) de la centrale. C’est-à-dire une vue d’ensemble des technologies de l’information et de la communication installées, du SCADA, des logiciels, de leur mise en réseau, de leur fonctionnement, de leur automatisation, du flux de données, de leur ancienneté, de leur stratégie de maintenance, etc. En outre, une description des incidents passés (manipulations incorrectes, erreurs logicielles, attaques de pirates informatiques, etc.) ayant directement affecté la centrale et les mesures / maintenance en résultant. (Les risques éventuels pouvant toucher l’infrastructure TIC peuvent également être décrits au chapitre "12. Analyse de risques").

# Investissements

## Investissements réalisés

Investissements annuels (planifiés et imprévus) depuis le dernier rapport (ou durant les 20 dernières années) différenciés selon la partie mouillée et la partie sèche, comprenant libellés, dates, coûts et durée d’amortissements (CAPEX effectifs). Si des investissements ont été effectués par des tiers, ils doivent également être présentés en détail.

## Investissements prévus

Investissements annuels prévus jusqu’à la fin des concessions et, à titre indicatif, 20 ans après la fin des concessions différenciés selon la partie mouillée et la partie sèche, comprenant libellés, planning, budget et durée d’amortissements (plan CAPEX). Si des investissements seront effectués par des tiers, ils doivent également être présentés en détail.

# Productible

## Historique de l’hydrologie

Historique mensuel des années passées concernant les volumes d’eau captés par gravité, pompés, stockés (y compris les données concernant le taux de remplissage du lac), perdus et turbinés depuis le dernier rapport (ou durant les 20 dernières années).

## Historique de la production d'électricité

Historique mensuel de la production (et de la consommation en cas du pompage) d'électricité global et par groupe de l’aménagement depuis le dernier rapport (ou durant les 20 dernières années).

## Historique de la disponibilité / indisponibilité

Historique annuel de l'indisponibilité planifiée et imprévue global, par groupe et par prise d’eau depuis le dernier rapport (ou durant les 20 dernières années).

## Historique du nombre de démarrages par groupe

Historique annuel du nombre de démarrages par groupe depuis le dernier rapport (ou durant les 20 dernières années).

## Historique du taux de charge

Historique annuel du taux de charge par groupe depuis le dernier rapport (ou durant les 20 dernières années).

## Historique de la puissance théorique

Historique annuel de la puissance théorique moyenne par autorités concédantes selon art. 66 LcFH depuis le dernier rapport (ou durant les 20 dernières années).

# États financiers

## Budget

Compte de résultat, bilans et tableau des flux de fonds prévisionnels jusqu’à la fin des concessions et, à titre indicatif, 20 ans après la fin des concessions.

## Valeur de l'aménagement selon art. 56 LcFH

Méthode et détails de calcul.

Valeur de l'aménagement différenciée selon la partie mouillée et la partie sèche (selon art. 54 LcFH) actuelle et à la fin des concessions.

# Analyse de risques

Y compris les risques liés aux dangers naturels (avalanches, crues, glissements de terrain, etc.), à la connexion au réseau électrique, aux TIC ainsi que résultant de la mise en œuvre des mesures d'assainissement des cours d'eau.

# Visite des experts

# Conclusion

Lieu, date

Nom de la société concessionnaire

 Nom\_1 Nom\_2

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Annexes:**

* Plan de situation
* Plans d'ensemble des principaux équipements
* Rapports d'expertise des barrages
* […]